



# Rentrée scolaire 2019/2020

## SERVICES PERISCOLAIRES

### Garderie du matin - Restauration scolaire - Etude surveillée

SERVICES PERISCOLAIRES	JOURS	HORAIRES
Garderie du matin	Tous les jours	à partir de 7h30 arrivée jusqu'à 8h
Restauration scolaire	Tous les jours	de 11h30 à 13h20
Etude surveillée	Tous les jours	16h30 à 17h45

### **Documents à retourner au service scolaire au plus tard le 28 juin 2019**

Afin d'ouvrir les calendriers d'inscriptions aux différents services périscolaires (un document par enfant), nous vous invitons à nous retourner le présent document dûment complété accompagné du dernier bulletin de salaire de chacun des parents (ou autre document justifiant d'une activité salariée), de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2018 sur les revenus 2017 (des responsables du foyer) ainsi que du dernier relevé des prestations familiales.

Attention !! Il s'agit de l'ouverture des calendriers et non pas de l'inscription définitive.

Pour finaliser l'inscription, vous devrez vous connecter via votre Espace Famille en ligne sur le site de Bougival, [www.bougival.fr](http://www.bougival.fr) muni de votre code d'accès\* **à partir du 08 juillet 2019 jusqu'au 30 août 2019** pour réserver les présences de votre(vos) enfant(s) aux différents services périscolaires. En cas de dysfonctionnement du serveur ou de difficultés d'accès à un ordinateur, vous avez la possibilité de contacter le service scolaire qui se chargera exceptionnellement de saisir vos inscriptions.

Contact service scolaire : [service.scolaire@ville-bougival.fr](mailto:service.scolaire@ville-bougival.fr) ou 01.30.78.25.80

\* le code d'accès sera adressé aux familles à compter 1<sup>er</sup> juin 2019

## Nouvelle inscription périscolaire :

### Renseignements concernant l'enfant :

Ecole : ..... Niveau scolaire en 2019/2020 :  
.....

Nom: ..... Prénom : .....

Date de naissance : .... /... /.....

Allergies et/ou recommandations particulières : .....

.....

### Renseignements concernant la famille :

Responsable(s) légal(aux) : .....

Responsable légal 1 – Employeur et profession :

.....en activité : oui – non

Responsable légal 2 – Employeur et profession :

.....en activité : oui – non

Adresse famille :  
.....

Courriel:  
.....

☎ du père: ..... ☎ de la mère :  
.....

<b>LES DIFFERENTES SITUATIONS</b>	<u>Accès à la garderie du matin et à la restauration scolaire</u> La garderie du matin et la restauration scolaire sont réservées en priorité aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle.
<b>SITUATION N°1</b> - Les deux parents travaillent	4 jours
<b>SITUATION N°2</b> - Un parent travaille et l'autre est à la recherche d'un emploi.	2 jours
<b>SITUATION N°3</b> - 1 seul parent travaille.	1 jour
<b>SITUATION N°4</b> - Cas particulier : un courrier doit être adressé à l' élu(e) en charge des Affaires Scolaires.	En fonction de la demande



	Garderie du matin	Restauration scolaire	Etude surveillée <small>Enfant en élémentaire</small>
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Cocher la case correspondante

---

## **Autorisation de sortie**

**Mon enfant est en élémentaire**

**Je l'autorise à quitter l'établissement seul. Merci de lui délivrer une carte de sortie pour les jours suivants:**

Sur demande, une carte de sortie pourra être éditée en cours d'année.

	Etude surveillée
Lundi	
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

Cocher la case correspondante

Signature

### **Coordonnées du responsable périscolaire :**

Christelle Maltaverne  
06.81.52.60.28 ou [christelle.maltaverne@ville-bougival.fr](mailto:christelle.maltaverne@ville-bougival.fr)

## TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES SELON LES QUOTIENTS FAMILIAUX Au 1<sup>er</sup> janvier 2019

	TRANCHES	RESTAURATION SCOLAIRE <i>TARIFS REVISES 1ER SEPTEMBRE DE CHAQUE ANNEE</i>	ETUDE SURVEILLEE <i>TARIFS REVISES 1ER SEPT DE CHAQUE ANNEE</i>	GARDERIE DU MATIN <i>AU 1<sup>ER</sup> /01/2017</i>	
<b>TARIFS BOUGIVALAIS</b>					
<b>Q1</b>	Plus de 1152 €	4,42 €	2,47 €	2 € par jour	
<b>Q2</b>	Entre 923 € et 1152 €	3,99 €	2,22 €		
<b>Q3</b>	Entre 694 € et 922 €	3,09 €	1,72 €		
<b>Q4</b>	Entre 463 € et 693 €	2,22 €	1,23 €		
<b>Q5</b>	Entre 0 € et 462 €	1,33 €	0,73 €		
<b>TARIF OCCASIONNEL</b>					
TARIF OCCASIONNEL		4,82 €	2,70 €		
<b>TARIFS HORS COMMUNE</b>					
HORS COMMUNE		7,80 €	2,88 €		
HC Q3	HORS COMMUNE (Q3)	6,00 €	2,88 €		